



## IDENTIFIER ET COMPENSER LES TROUBLES « DYS » EN FORMATION

**Permettre aux professionnels de la formation pour adulte de comprendre les problématiques des troubles DYS , de connaître et/ou concevoir des modalités de compensation.**

### OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Avoir des points de repères sur les différents troubles DYS et sur les troubles associés.
- Développer de nouvelles pratiques d'observation et adapter sa posture pour mieux cerner les difficultés et les besoins spécifiques des personnes en situation de formation.
- Connaître des méthodes et outils d'apprentissage permettant de compenser le handicap et apprendre à les intégrer dans sa pratique.
- Stimuler la création de nouveaux procédés et outils d'apprentissage.

### PUBLIC VISE

Les formateurs et référents handicap des CFA et des centres de formation.

Les professionnels de l'insertion, de l'orientation et de la formation, confrontés aux personnes présentant des troubles spécifiques des apprentissages.

### CONTENUS DE LA FORMATION

Qu'est-ce que les « dys » ?

Les problématiques des personnes atteintes de troubles des apprentissages et les répercussions

Information sur les troubles associés .

les difficultés et les besoins spécifiques des apprenants. Initiation à de nouvelles pratiques d'observation.

L'accompagnement , les moyens de compensation et les adaptations possibles .

Le réseaux de partenaires du diagnostic et des aménagements.

Entraînement à de nouveaux procédés et outils d'apprentissage à partir de modèles proposés (stratégies filmées).

Présentation de pratiques innovantes et adaptées aux profils cognitifs des apprenants "Dys".

Mise en pratique durant l'intersession / retours sur expérience.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apport méthodologique et théorique, Échanges de pratiques et mises en situation,

Analyse en groupe de situations précises : étude de cas , vidéos.

ANIMATION :	LIEU DE LA FORMATION	DURÉE : 3 JOURS
DYS sur DYS :	MONT DE MARSAN 40	3/4 SEPTEMBRE & 23 OCTOBRE
JACQUELINE FELZINES	ANGOULEME 16	20/21 OCTOBRE & 30 NOVEMBRE

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par :